

Réf: Dossier N° : 54959

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PROFISH »**

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME Complexe-Maternité M-T
Houphouet Boigny, 25 BP 356 ABJ 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Sept 2018 , et enregistrés au CEPICI le 01 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PROFISH » .

Objet: poissonnerie, diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME Complexe-Maternité M-T Houphouet Boigny, 25 BP 356 ABJ 25

GERANT: Madame DRAME MAWA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25773 du 01/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23186 du 01/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

